



# Résultats du sondage T4 2025 sur la situation des entreprises d'installation photovoltaïque (< 36 kW)

## Présentation des structures

### **ENERPLAN**

Fondée en 1983, Enerplan est la seule organisation professionnelle exclusivement dédiée à l'énergie solaire.

Syndicat représentatif, Enerplan rassemble les entreprises de toute la filière solaire, chaleur et électricité, de toutes tailles et sur tous les segments d'activité.

### **Observ'ER**

Organisme indépendant, Observ'ER publie informations et analyses sur le développement des énergies renouvelables en France et en Europe depuis 1980: études multi-secteurs d'intérêt général, ouvrages et magazines dédiés à l'actualité des filières renouvelables sont disponibles en ligne.

## **Méthodologie**

L'étude sur l'état de santé des entreprises réalisant des installations PV d'une puissance inférieure à 36 kW a reposé sur une collecte de données déclaratives à partir de la base des installateurs qualifiés référencés par l'ADEME, soit un total de 7 682 entreprises référencées.

Cette dernière a été menée du 6 novembre au 3 décembre 2025.

Le questionnaire portait sur les éléments suivants :

- Appréciation et sensibilité de l'état de santé global de l'entreprise au moment de l'enquête
- Effectif de l'entreprise à la fin de l'année 2024
- Effectif de l'entreprise à la date de l'enquête (fin 2025)
- Perspectives envisagées par l'entreprise pour l'année à venir

Un total de 458 réponses ont été recueillies. Après suppression des doublons, 391 réponses ont été retenues. Un filtrage complémentaire a ensuite été réalisé afin d'exclure les réponses non exploitables ou entreprises ne disposant pas de la qualification RGE, conduisant à un échantillon final de 351 réponses.

## **Introduction**

Dans un contexte marqué par une baisse de la visibilité réglementaire et économique des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du PV du segment résidentiel et notamment par la baisse des tarifs du dispositif de soutien S21, de nombreuses entreprises travaillant dans les installations de moins de 36 kWc font état de difficultés.

L'évolution rapide et successive du cadre réglementaire combinée à un ralentissement de la demande sur les segments résidentiel et aux incertitudes liées à la mise en œuvre de nouvelles dispositions fiscales, en particulier l'application du taux de TVA à 5,5 %, soulève des inquiétudes quant à la pérennité de ces entreprises, majoritairement des TPE et PME, entreprises génératrices d'emplois à la maille local.

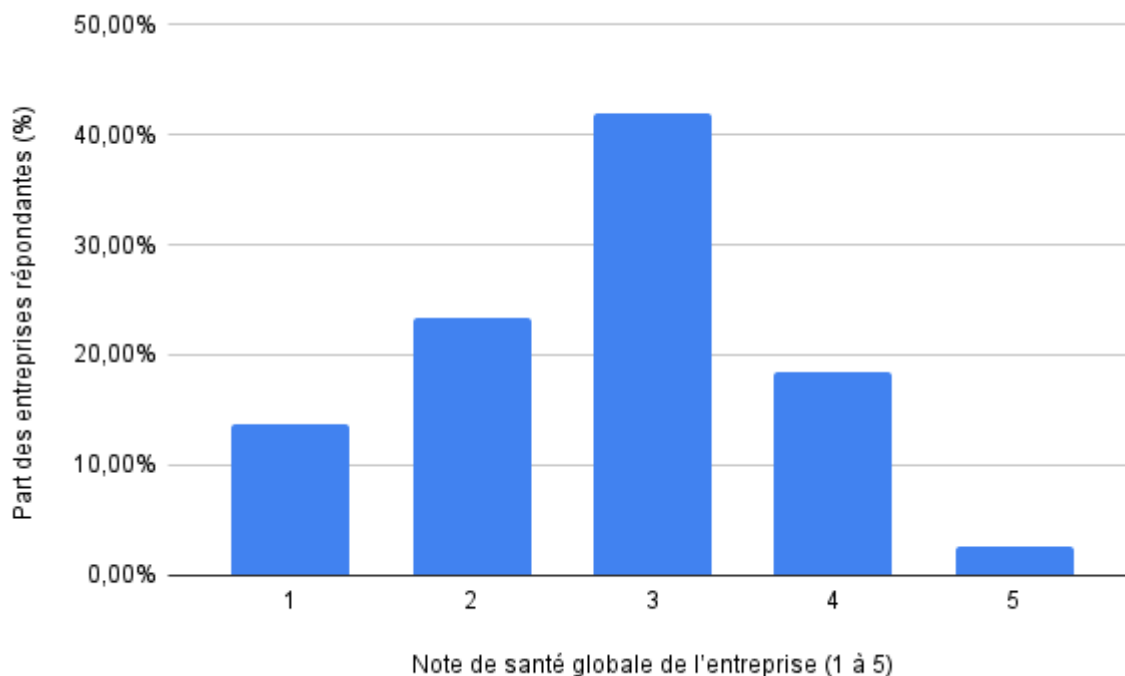
Ainsi, ce sondage a pour objectif de présenter l'état de santé des entreprises du secteur, d'en mesurer l'impact et les évolutions sur l'emploi et à recueillir les perspectives des installateurs 2026.

## Messages clés

- Une majorité d'entreprises fragilisées : 78,9 % des répondants se situent à un niveau de santé inférieur ou égal à 3 sur 5, et **seulement 21 % déclarent aller bien.**
- Des difficultés visibles sur l'emploi : **les entreprises se déclarant en très mauvaise santé ont perdu en moyenne 34,90 % de leurs effectifs** et prévoient de nouveaux licenciements pour l'année à venir.
- Un segment dominé par les très petites structures : près de 2 entreprises sur 3 comptent moins de 5 personnes, limitant les capacités d'ajustement ne mettant pas en péril la pérennité de la structure.
- **Des perspectives marquées par l'attentisme lié au manque de visibilité de la filière** : 65,8 % des entreprises prévoient une stabilisation de leurs effectifs en 2026, contre 21,74 % qui envisagent des réductions et 12,46 % des recrutements.

## Analyse

### Thématique état de santé



*Santé globale des entreprises : répartition des notes (1 = risque de faillite ; 5 = très bien / recrutement)*

La moyenne globale de l'état de santé de l'échantillon est de 2,73 sur 5.

La note 3 est la réponse la plus fréquente, soit une situation "moyenne" des entreprises pouvant être traduit par un maintien de l'activité, sans capacité de développement.

Au total, **78,92 % des répondants se situent entre les notes 1 et 3**, soit en dessous ou au niveau de la médiane. Autrement dit, près de 8 entreprises sur 10 se déclarent soit en difficulté, soit dans une situation tendue ou fragile.

Les notes 4 et 5 correspondent à des entreprises qui se perçoivent dans une situation plus favorable. Elles restent toutefois minoritaires par rapport à l'ensemble du panel avec **21,08%**.

## Bloc thématique emploi/entreprises

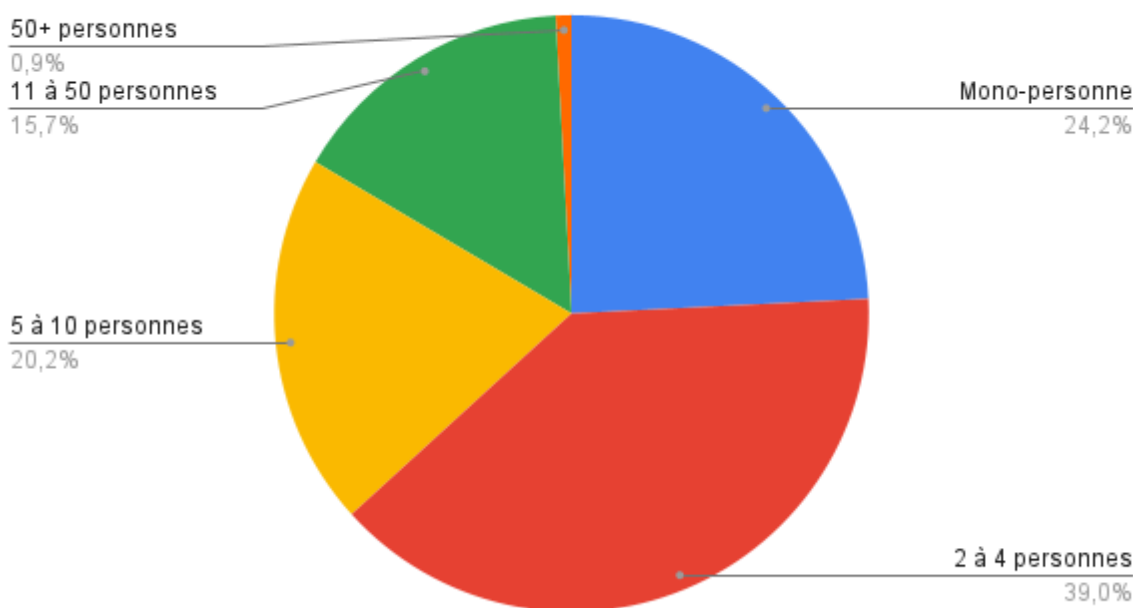
Si on regarde l'échantillon dans son ensemble, on observe qu'il y avait 2 891 emplois renseignés par les entreprises en 2025, contre 3 070 à fin 2024, **représentant une perte de 179 emplois, soit plus de 6% de perte annuelle.**

Bien que cette valeur soit proche de zéro à la maille entreprise, elle traduit une perte du niveau d'emplois, soit à une réduction moyenne d'environ un demi poste par entreprise en 1 an.

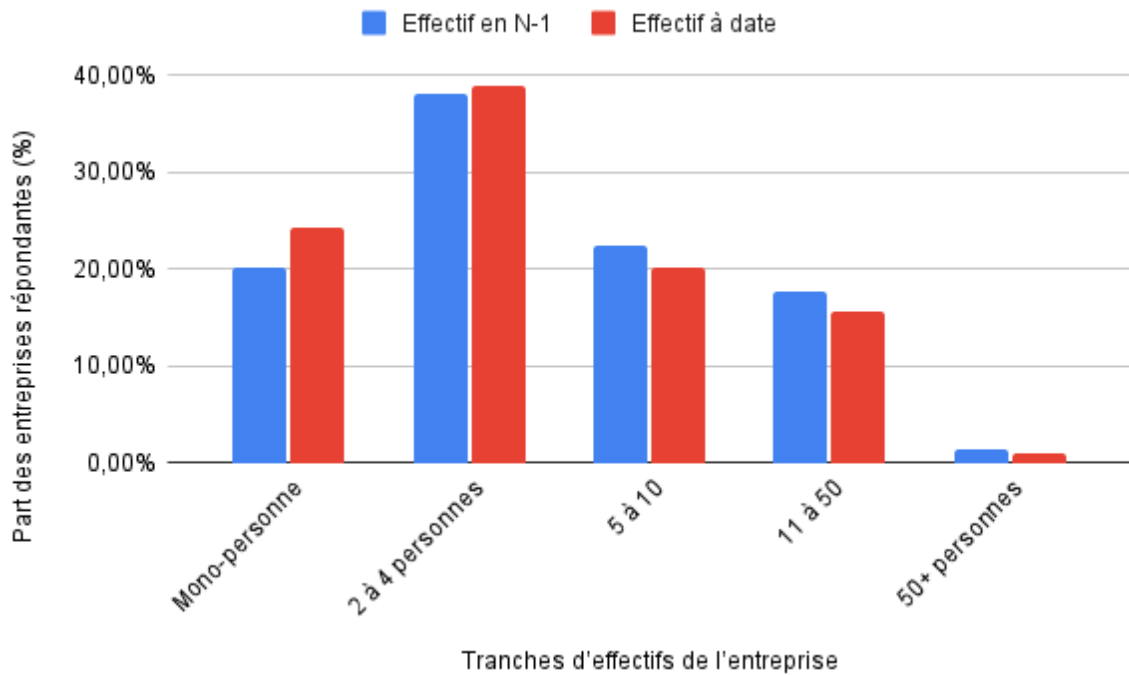
Si on décompose l'échantillon des entreprises par tranches d'effectifs à date (mono personne, 2 à 4 personnes, 5 à 10 personnes, 11 à 50 personnes et 50+ personnes), on observe un secteur très largement structuré autour de petites entreprises. Les structures de moins de 5 personnes représentent près de deux tiers des répondants.

Les entreprises de 5 à 10 personnes constituent un segment intermédiaire et les structures de plus de 10 salariés sont minoritaires.

### A date



*Répartition des entreprises par taille d'effectif (à la date, soit T4 2025)*



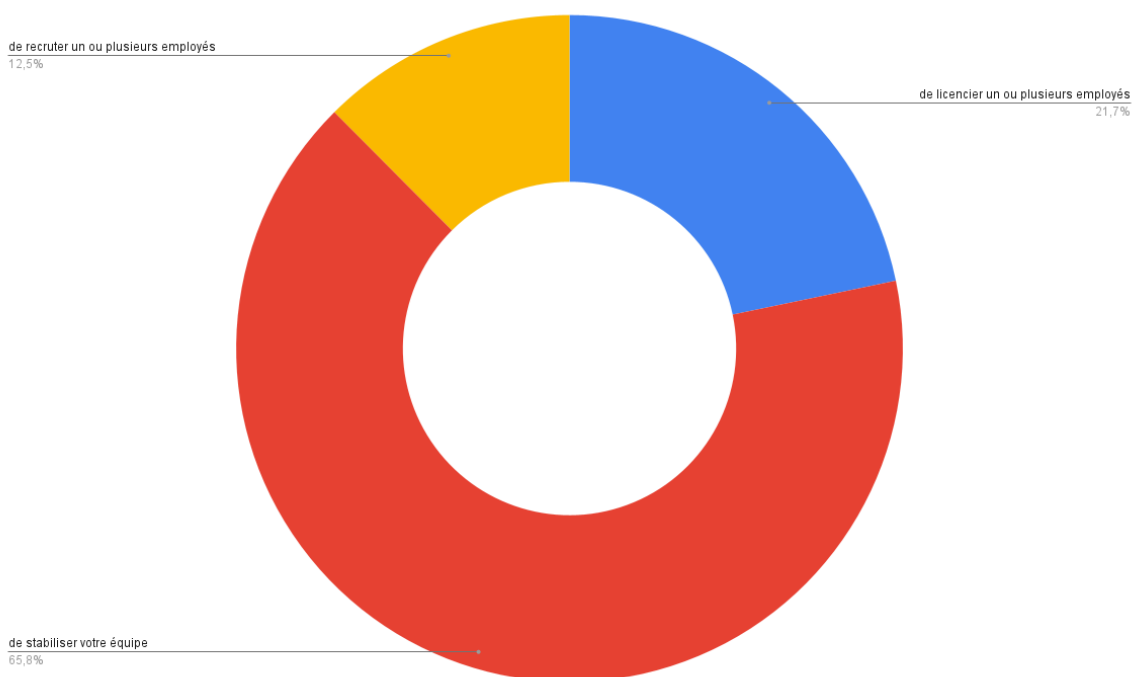
Répartition des entreprises par tranche d'effectifs - Comparaison 2024 / fin 2025

La comparaison entre l'effectif à 2024 et à T4 2025 montre une transformation vers les plus petites tailles d'entreprise. La diminution de la part des entreprises de 5 à 10 et de 11 à 50 personnes s'accompagne d'une hausse des entreprises mono-personnelles et de 2 à 4 personnes.

A noter, le découpage par tranches d'effectifs permet de décrire la structure globale des entreprises, mais il ne rend pas compte des variations internes de chaque tranche.

En effet, des évolutions d'effectifs peuvent être significatives sans entraîner de changement de segment. Par exemple, une entreprise comptant 9 salariés et ayant réduit ses effectifs de 4 personnes reste classée dans la tranche "5 à 10 personnes", alors même que la variation inter tranche est notable.

## Bloc thématique perspectives pour le futur



### *Perspectives d'évolution des effectifs pour l'année à venir*

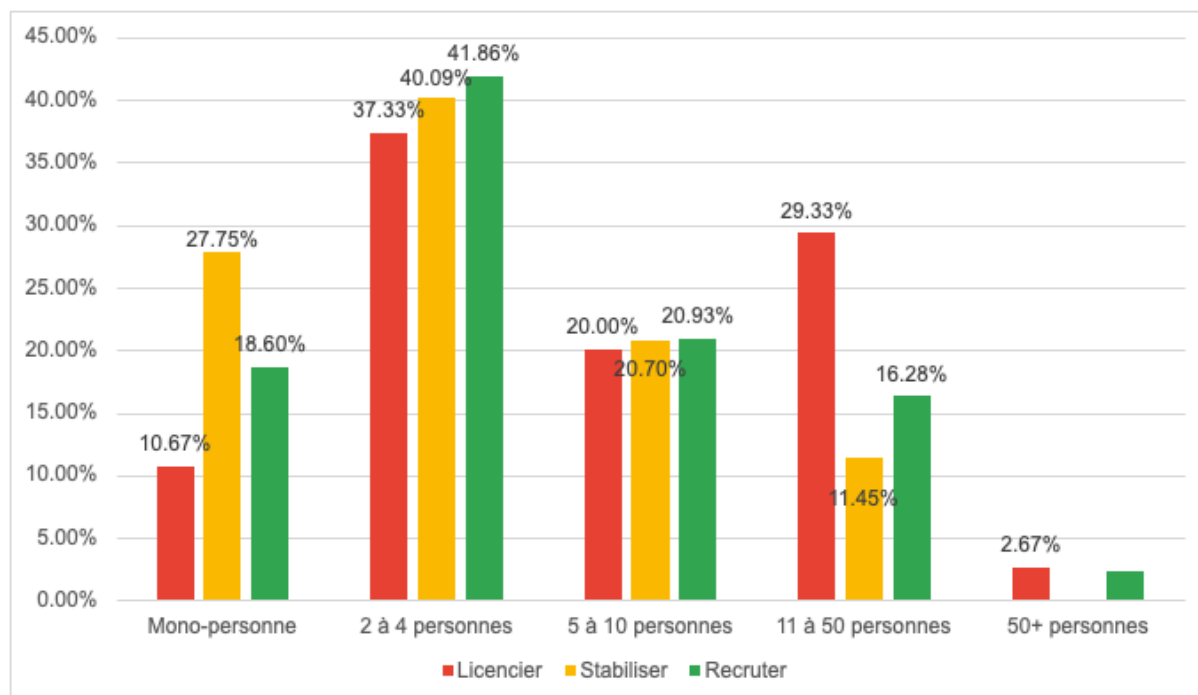
Les perspectives déclarées pour l'année à venir font apparaître une orientation majoritairement attentiste. Près de deux tiers des entreprises (65,8 %) indiquent prévoir une stabilisation de leurs effectifs.

**Les intentions de réduction d'effectifs concernent 21,7 % des répondants**, ainsi les ajustements observés sur la période passée pourraient se poursuivre pour une part des entreprises

A noter, seules 12,5 % des entreprises déclarent envisager des recrutements.

La stabilisation favorisée par une majorité d'entreprises

## Mise en corrélation des données



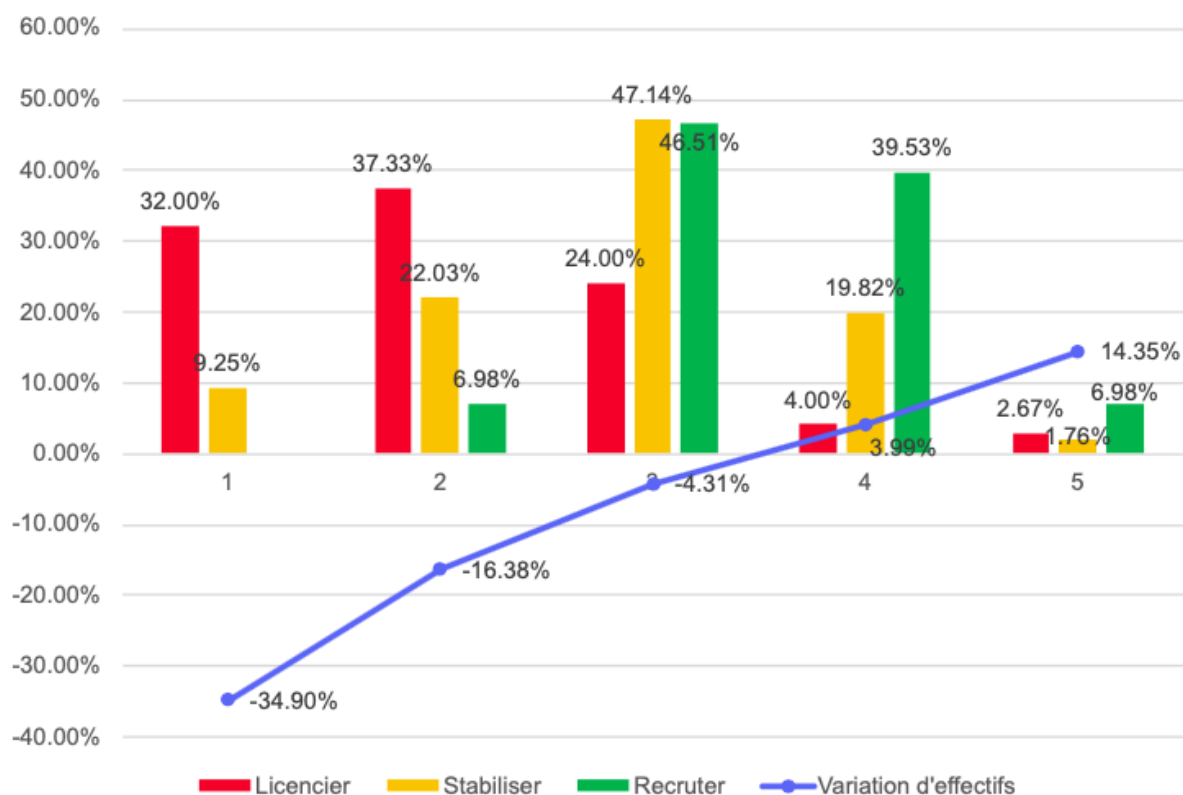
*Perspectives d'emploi selon la tranche des entreprises*

Il y a une absence de trajectoire dominante des entreprises.

Les intentions de stabilisation occupent une place centrale, mais elles coexistent avec des niveaux élevés d'intentions de licenciement et de recrutement, ce qui illustre un climat d'incertitude notable.

Le poids significatif des intentions de licenciement, qui dépasse les 30 %, indique que les ajustements restent une option envisagée par une part des entreprises. En parallèle, les intentions de recrutement peuvent atteindre plus de 40 % et montre le besoin pour certains acteurs, malgré un environnement contraint.

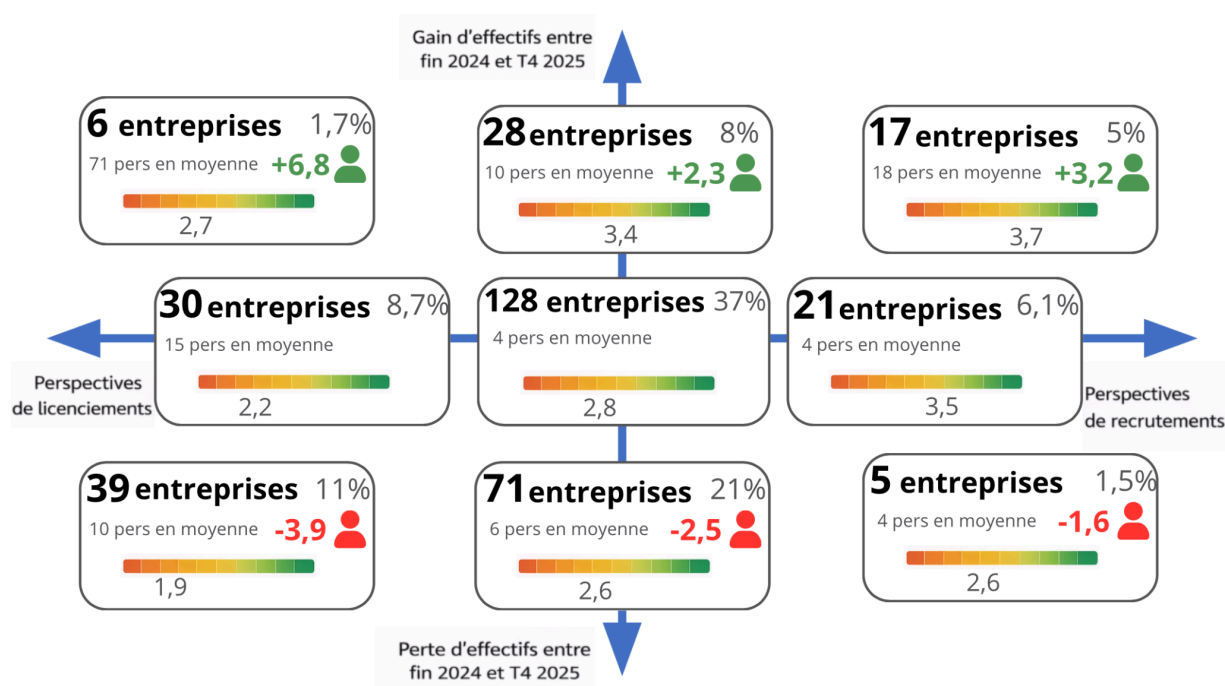
## Des perspectives influencées par l'état de santé des entreprises et les mouvements passés de leur personnel



Évolution des effectifs et perspectives au regard de la santé des entreprises

Les résultats mettent en évidence une corrélation entre l'état de santé des entreprises et leurs décisions en matière d'emploi. Plus le niveau de santé est dégradé, plus les entreprises ont déjà procédé à des réductions d'effectifs et plus elles déclarent envisager de nouveaux licenciements. À l'inverse, à mesure que l'état de santé s'améliore, les baisses d'effectifs s'atténuent et laissent place à des effectifs stables ou en hausse, accompagnés d'intentions de recrutement.

## Lecture transversale des résultats



Dans l'ensemble, les entreprises engagées dans des trajectoires de baisse d'effectifs sont plus nombreuses que celles inscrites dans une dynamique de croissance, alors que ces dernières restent minoritaires et concentrées sur un nombre limité d'acteurs (14,7% des répondants).

La matrice montre également que la zone de stabilité regroupe le plus grand nombre d'entreprises, mais correspond à des structures de petite taille, suggérant une stabilisation davantage subie que choisie. À l'inverse, les dynamiques de croissance concernent principalement des entreprises déjà plus structurées

Par ailleurs, les perspectives positives en matière d'emploi ne compensent pas en volume, les trajectoires de réduction d'effectifs, ce qui éclaire la tendance globale à l'érosion de l'emploi lié au PV

## **Recommandations pour les prochaines vagues**

Puissance :

Afin d'affiner l'analyse et de mieux caractériser les différentes situations, il est recommandé d'intégrer, lors des prochaines vagues d'enquête une question relative à la puissance minimale et maximale des installations habituellement réalisées par l'entreprise

SIRET :

Une vigilance particulière devra être portée à la qualité du renseignement des numéros de SIRET. Les réponses comportant un numéro de SIRET incomplet, erroné ou manifestement non valide ne pourront pas être exploitées et seront exclues de l'analyse

Effectif :

Il sera bon de préciser dans le questionnaire si l'effectif déclaré inclut uniquement les salariés, ou également les dirigeants

## **Conclusion**

Les enseignements de ce sondage soulignent l'importance des installations résidentiels dans la structuration de la filière et de l'emploi au niveau local. Les entreprises concernées constituent un maillon de la chaîne de valeur de la transition énergétique, à la fois par leur ancrage territorial mais aussi par leur rôle sur le terrain dans la mise en œuvre des politiques publiques

Dans le contexte actuel, la capacité de ces entreprises à se projeter dépend de la lisibilité, de la stabilité et de la cohérence des signaux économiques. Les arbitrages observés en matière d'emploi traduisent moins une remise en cause de l'activité que des ajustements contraints face à un environnement perçu comme incertain.

Les arbitrages observés rappellent que les conditions de mise en œuvre des politiques publiques pèsent directement sur la capacité des entreprises à se maintenir, à s'adapter et à recruter. La réussite de la transition de marché du segment PV résidentiel repose sur un équilibre à trouver entre évolution des dispositifs et préservation de l'activité économique de proximité.